

DÉPARTEMENT
DE L'ARIÈGE

République française

DE_2024_005

Membres en exercice : 14
Présents : 9
Votants: 11
Pour: 11
Contre: 0
Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 23/01/2024

Le trente janvier deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE

Présents : Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Sandrine ESTEBE, Serge GARCIA, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE, Aubry PINATON, Mickaële REIS

Représentés : Thierry DA FURRIELA représenté par Olivier HILAIRE, Stéphane FABRY représenté par Aubry PINATON

Excusés :

Absents : Loïc ABENIA, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

Secrétaire de séance : Simone BIELLE

Objet : Demande de subvention CCPAP monument aux morts

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de rénover le monument aux morts.

Elle précise que ces travaux sont évalués à 3483.25 € (travaux exonérés de TVA).

Le financement de ces travaux se décompose comme suit :

Subvention CCPAP 20 %	696.65 €
Subvention ONAC 50%	1 741.62 €
Total Subventions 70%	2 438.28 €
Autofinancement 30%	1 044.98 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ◆ se prononce favorablement pour la réalisation de ces travaux ;
- ◆ sollicite l'aide de la Communauté de Communes Portes d'Ariège Pyrénées pour 2024 pour financer ces dépenses.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGÉ

Secrétaire de séance
Simone BIELLE

